

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires: Pagination continue.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



POESIE.

LES DELICES DE L'EUCCHARISTIE.

Memoriam fecit mirabillium
suorum misericors et miserator
Dominus, escam dedit timen-
tibus se. Ps. CX. 4.

LE SEIGNEUR :—A l'ombre de mon sanctuaire
Te voyant prier chaque jour,
J'ai pris pitié de ta misère :
Et t'ai voué tout mon amour.

Le monde n'offre que tristesse,
Les dangers t'ont rempli d'effroi :
Des Anges viens goûter l'ivresse,
Viens te reposer près de moi.

Le bonheur est dans cette enceinte.
Sais-tu les mots mystérieux
Que je chante pour l'âme sainte
Dans le silence des saints lieux ?

Sais-tu combien l'âme est ravie
Quand je suis venu lui parler ?
Sais-tu qu'en l'éternelle vie
Elle croit alors s'envoler ?

De mes ineffables délices
J'ai résolu de t'enivrer ;
Or voici les instants propices :
Ouvre ton cœur, j'y veux entrer.

Mais je t'ai parlé de mes charmes
Et des pleurs seuls m'ont répondu.
Pourquoi verses-tu tant de larmes ?
Réponds à ton Dieu : que veux-tu ?

LE FIDÈLE :—Seigneur, je ne veux que vous-même
Mais je me sentais effrayé :

J'ai tant péché ! Bonté suprême,
Auriez-vous donc tout oublié ?

Mon âme est si loin d'être pure !
Et c'est vous qui m'avez parlé !
Votre clémence me rassure,
Seigneur, je me sens consolé.

Comme il était triste de vivre
Lorsque je ne vous aimais pas !
Mais désormais je veux vous suivre,
Oh ! oui, vous suivre pas à pas.

Vous déjouerez les artifices
D'un monde fourbe et corrupteur ;
Vous serez toutes mes délices :
Vous pouvez suffire à mon cœur.

Mon âme que le bruit oppresse
Se reposant dans votre amour,
Au sein d'une sainte allégresse
Verra s'écouler chaque jour.

Et je dirai : comment une âme
Peut-elle aimer un autre époux ?
Jésus aura toute ma flamme ;
Il est si charmant et si doux !

Mais, ciel ! j'entends des mélodies
Qui font résonner le saint lieu !
Je vois votre escorte bénte !
Venez en moi, venez, mon Dieu.

Je suis joyeux et je soupire :
Mon cœur vous aime et n'en peut plus !
Mon âme ne sait plus que dire :
Jésus ! Jésus ! Jésus !

M.

B. Marcotte, Bar de la Trêve

LE JUIF ERRANT.

CONTES POUR LES GRANDS ENFANTS.

(Suite.)

XI.—DIVERS EFFETS DE CHAMBERTIN.

On allait bien autour de la table, dans le pavillon ! Ce n'était pas du vin d'enfant qui se buvait. Wellington pouvait venir. Il y avait qu'elqu'un pour le recevoir,

L'abbé Romorantin parlait politique avec M. Galapian, et ils se disaient mutuellement des choses pénibles, comme tous les gens qui ne sont pas du même avis et qui parlent politique. L'abbé défendait le trône et l'autel, Galapian demandait ce que cela rapporte. Les opinions de ce galant homme devançaient son époque. Il était déjà libéral à la façon d'un compte courant.

Devant le colonel il gardait une prudente mesure, mais le colonel n'était pas là, et le chambertin délia la langue.

Les petits paysans tourangeaux s'en donnaient à cœur joie et parlaient tous ensemble; Sapajou racontait les malheurs de sa famille. Le sommelier, dévoilant des tendances factieuses, criait : Vive l'Empereur !

Joli-Cœur racontait ses campagnes, dame Fanchon radotait son jeune temps ; le vicomte Paul eût donné la maison tout entière et la préfecture aussi pour que Wellington débouchât sur la route avec cent mille Anglais. Il leur eût jeté les bouteilles à la tête.

Lotte seule était froide et douce comme toujours. Il n'y avait eu que de l'eau pure dans son verre. Ses paupières tombaient demi-closes sur l'azur de ses grands yeux qui rêvaient. Ses longs cheveux encadraient de boucles légères la diaphane blancheur de sa joue.

—Chante, nourrice ! ordonna le vicomte Paul qui voulait avoir toutes les joies.

Fanchon ne demandait pas mieux. Elle prit dans sa poche un gros rouleau de plaintes et mit ses lunettes sur son nez.

—Silence ! commanda Paul. Nourrice, une bien jolie, et pas de celle que je connais !

Quant au silence, c'était beaucoup demander. L'abbé, M. Galapian, les petits Tourangeaux et Joli-Cœur protestèrent en cœur de leur obéissance. On ne s'entendait plus !

—Une bien jolie ! répétait Fanchon la nourrice, une que tu ne connais pas... cherchons.... C'est que je n'ai plus mes yeux de quinze ans !

Elle feuilletait, mouillant son pouce pour faire glisser les feuilles volantes.

Tout à coup, le vicomte Paul s'écria :
—Oh ! que celle-là est belle ! jamais je ne l'avais vue !

XII.—L'IMAGE.

C'était une splendide soirée de septembre. Les fenêtres du pavillon où le vicomte Paul imitait le grand dîner de la préfecture regardaient l'occident, où le soleil agrandi descendait vers son lit de nuées roses, frangées de pourpre et d'or.

Cette chaude lumière, pénétrant à profusion dans la salle du festin, rougissait les rubis du vin même et vermillonnait tous les visages.

Mais l'image désignée par le vicomte Paul luttait en vérité d'or, de pourpre et de flammes avec les foyers ardents du couchant.

On se figurerait difficilement une plus merveilleuse estampe. Elle ruisselait de cinabre vif, de vert-émeraude, tendre et cru, de jaune criard et de bleu céleste. Elle était, par-dessus tout cela, si généreusement dorée, que le soleil y mirait ses rayons obliques en riant. Tout avait de l'or, tout : les corniches des maisons flamandes, les pieds de la table, les cheveux des dames, le bout du nez de l'ange et même les haillons de ce bel homme à barbe gigantesque qui refusait les politesses des bourgeois de Bruxelles en Brabant.

Ils paraissaient bien portants, gras et de bonne humeur, ces bourgeois habillés à la mode du temps de Louis XIV. On devinait le chagrin qu'avait l'homme barbu à s'éloigner du magnifique pot, doré comme tout le reste, où la bière de Louvain se couvrait de mousse d'or.

Aux balcons, les dames souriaient, habillées comme Marie Stuart. Les hirondelles voletaient au ciel parmi les jolis clochers de Flandres, autour de l'ange lilas, soutenu par des ailes d'azur. Le chien du bourgmestre, chiné orange et olive, aboyait entre les jambes. Dames, hirondelles, clochers, balustrades, ange, chien, bourgmestre et mollets étaient d'or.

Du reste, à quoi bon décrire minutieusement cette image ? on la vaudrait partout un sou. Encore y a-t-il au-dessous la chanson illustre dont les vingt-quatre couplets on fait cent fois le tour du monde :

Est-il rien sur la terre
Qui soit plus surprenant
Que la grande misère
Du pauvre Juif errant ?
Que son sort malheureux
Paraît triste et fâcheux !

XIII.—DU TROUBLE APPORTÉ PAR L'IMAGE.

Méduse, fille de Phorcus, déplut à Minerve, déesse de la sagesse, qui, pour la punir, métamorphosa ses cheveux en serpents. La tête de méduse ainsi coiffée changeait en pierres tous ceux qui la regardaient.

Vous eussiez dit que l'image, cette belle image d'or, de pourpre, d'émeraude et de saphir, qui couvait un sou, produisait un pareil effet sur les convives du vicomte Paul.

Aussitôt que le doigt du vicomte eut désigné l'image aux regards des convives, il se fit un subit et profond silence autour de la table.

Le rayon visuel de Lotte sembla glisser et s'allonger sous la frange soyeuse de ses cils, et joindre son œil au papier par une ligne de blanche lumière.

Puis sa paupière se ferma.

Fanchon voulut ressaisir la feuille volante ; elle semblait ressentir plus vivement que les autres cette consternation qui pesait sur les convives, mais le vicomte Paul s'était emparé déjà de l'image et la contemplait, disant :

—Le Juif errant ! Qu'est-ce que c'est que le Juif errant ?

A onze ans qu'il avait, le vicomte Paul n'avait donc jamais ouï parler du Juif errant !

N'est-ce pas là une circonstance singulière ?

Il n'y a pas en France un enfant de six ans qui ne sache l'histoire du juif errant.

Et nous verrons bientôt qu'à Tours, en Touraine, précisément à cause du colonel de Savray et de la belle comtesse Louise, sa femme, on s'occupait du Juif errant plus qu'en tout autre pays de France.

En outre, dans le château même, ils appelaient Lotte, cette douce enfant « la fille du Juif errant ! »

On ne lui avait donc jamais donné ce sobriquet devant le vicomte Paul ?

Pourquoi ?

Souvenez-vous que la comtesse Louise, en parlant de la complainte du Juif errant, avait dit à Fanchon, la nourrice :

—Madame Honoré, si vous voulez rester avec nous, ne chantez jamais cela !

XIV.—CHUT !

Le bon abbé Romorantin était visiblement déconcerté ; M. Galapian, homme laid et de mauvaise mine, avait à ses grosses lèvres un sourire goguenard ; le hussard Joli-Cœur se grattait l'oreille jusqu'au sang ; les petits Tourangeaux ouvraient de grands yeux et béaient de la bouche ; Sapajou faisait des grimaces.

Fanchon tremblotait de la tête, des mains et des genoux, comme une nourrice qui va se trouver mal.

Seuls, vis-à-vis l'un de l'autre, la jolie Lotte et le vicomte Paul n'avaient point changé de contenance.

Lotte était toujours froide et douce comme les anges blonds des images de piété.

Paul riait, criait, se démenait, répétant :

—Le Juif errant ? Qu'est-ce que c'est que le Juif errant ?

Personne ne répondit.

Mais l'abbé Romorantin ayant éternué par hasard, chacun s'écria, heureux de rompre ce silence, lourd comme un plomb :

—Dieu vous bénisse !

L'abbé remercia. Le vicomte Paul mit le poing sur la hanche.

Je vais me fâcher, déclara-t-il tout net, si on ne me dit pas ce que c'est que le Juif errant. Jamais je n'ai vu de barbe pareille...

Ce Galapian chantonna :

Jamais il n'avait vu

Un homme aussi barbu...

—Qu'est-ce que vous dites, vous, monsieur l'Addition ? demanda le vicomte Paul.

—Chut ! siffla l'homme d'affaires.

—Chut ! répéta l'abbé.

Et, tout autour de la table, un long écho fit :

—Chut ! chut ! chut !

XV.—SECONDE IDÉE DU VICOMTE PAUL.

Comme bien vous pensez, ce n'était pas l'affaire du vicomte Paul. Il avait l'habitude d'être obéi, ce magnifique bambin. Il frappa du pied et jura sabre de bois ! Tout le monde eut grande peur, mais tout le monde se tut.

Et, pour garder une contenance, tout le monde, y compris Fanchon, se remit à boire du vin de Chambertin.

Le soleil se rapprochait lentement de sa couche éblouissante.

—Personne ne veut me dire, cria le vicomte Paul, pourquoi ce bonhomme ne boit pas de bière, et en quel pays les mendiants ont des haillons d'or ?...

Le chambertin déliait toutes les langues, excepté celle du bon abbé.

—Mme la comtesse l'a défendu ! murmura Fanchon.

—M. le comte aussi, appuya Joli-Cœur.

—Morbleu ! s'écria le vicomte Paul, c'est moi qui suis papa. Lotte est maman. Nous vous permettons de parler ; n'est-ce pas, Lotte ?

On eût dit que les rayons obliques du soleil passaient à travers la diaphane beauté de Lotte sans pouvoir colorer sa mate blancheur de statue.

—Que Dieu ait pitié de nous, balbutia la nourrice. Elle était comme cela quand je la vis pour la première fois....

Lotte murmura d'une voix qui était douce comme un chant, mais si faible, que nul n'aurait pu dire s'il avait bien entendu :

—Mon père va venir...

Le vicomte Paul fut frappé d'une idée.

—Au fait, dit-il, je suis un niais : je n'ai qu'à lire la légende !

XVI.—CONFUSION DES LANGUES.

Il y eut alors un grand tumulte dans le pavillon où le vicomte Paul donnait le dîner de la préfecture en attendant les Anglais. Tout le monde se leva en criant. M. Galapian avait de ces hurlements hideux qu'on entend à la Bourse autour du parquet des agents de change, l'abbé Romorantin éternuait avec détresse, les petits Tourangeaux bourdonnaient comme des mouches, et Sapajou, plus habile, imitait le chant du coq.

Fanchon d'un côté, Joli-Cœur de l'autre, se jetèrent sur le vicomte Paul pour lui arracher la fatale image qui se déchira, coupant en deux le corps du Juif errant.

Lotte baissa la tête et poussa un grand soupir.

Elle n'était plus d'albâtre, cette étrange fillette. La transparence de son corps gracieux augmentait, augmentait...

—On a bu douze bouteilles de chambertin, dit le somnambule. Veut-on passer au champagne ?

—Il n'y a pas de Juif errant ! déclara Fanchon résolument.

—Pas plus que sur ma main ! soutint Joli-Cœur.

—C'est un mythe légendaire... expliqua l'abbé.

—C'est une bourde ! rectifia Galapian.

Sapajou savait aussi japper comme les petits chiens. Il le prouva en faisant : Hop ! hop ! hop !

Fanchon reprit :

—On se sert de cela pour bercer les petits enfants...

—Et faire rire les grandes personnes, ajouta Joli-Cœur.

—Néanmoins, objecta l'abbé, il y a là-dessous une grande pensée chrétienne.

—Je ne sais pas, fit Joli-Cœur, mais l'air est agréable à entendre.

—Et facile à chanter, l'interrompit Fanchon. Écoutez.

—Elle chanta d'une voix un peu cassée qu'elle avait :

Messieurs, je vous proteste
Que j'ai bien du malheur ;
Jamais je ne m'arrête
Ni ici ni ailleurs :
Par beau ou mauvais temps
Je marche incessamment.

—On disait jadis *arreste*, fit observer l'abbé, de sorte que la rime y était. Cela prouve l'antiquité de la chanson.

—« J'ai du bon tabac dans ma tabatière » prouve encore mieux la découverte de l'Amérique ! dit Galapian.

Joli-Cœur chanta :

Isaac Laquedem
Pour nom me fut donné...

—Minute ! l'interrompit l'abbé, le vrai nom est Ahsver ou Ahasverus.

—Ah ! par exemple ! contesta Fanchon. C'est bien Isaac Laquedem...

Né dans Jérusalem,
Ville très-renommée...

—Mathieu Paris, dit Galapian, l'appelle Cathilins, et constate qu'il était concierge de Ponce Pilate.

—Schedt affirme, commença l'abbé, qu'il y avait un certain Ozer, soldat d'Hérode, celui-là même qui tendit l'éponge imbibée de vinaigre et de fiel quand Notre-Seigneur demanda à boire, sur la croix...

—Georges de Trébizonde prétend qu'un nommé Lévy...

—Schiaivone suppose...

El Edrisi infère...

Pendant cela Joli-Cœur détonnait à tue-tête :

Juste ciel ! que ma ronde
Est pénible pour moi,
Je fais le tour du monde
Pour la centième fois :
Chacun meurt tour à tour,
Et moi, je vis toujours !

Tandis que Fanchon roucoulait :

Je n'ai point de ressources,
Je n'ai maison ni bien,
J'ai cinq sous dans ma bourse,
Voilà tout mon moyen :
En tout lieu en tout temps,
J'en ai toujours autent.

Les petits Tourangeaux répétaient le refrain, tout en jouant à mettre le dessert dans leurs poches. Sapajou cherchait à reproduire un dialogue entre un dindon et plusieurs canards. Le malheureux vicomte Paul, assourdi, éperdu, se bouchait les oreilles et commandait en vain le silence. C'étaient trois ou quatre tapages qui se croisaient : des tapages à incommoder un sourd !

Mais, soudain, vous eussiez entendu la souris courir.

Le vicomte Paul avait demandé :

—Où donc est Lotte ?

Et chacun, regardant le siège vide de celle qu'on appelait « la fille du Juif errant, » avait vu, à la place occupée naguère par l'enfant, une vapeur légère qui achevait de se dissiper lentement...

XVII.—COUCHER DU SOLEIL.

Galapian et l'abbé Romorantin, qui étaient les voisins de la petite Lotte, se reculèrent instinctivement. Les regards inquiets de toute l'assemblée se prirent à errer. Fanchon, se penchant derrière la chaise du vicomte Paul, balbutia à l'oreille de Joli-Cœur :

—N'a-t-elle pas dit : Mon père va venir ?

Joli-Cœur, tout hussard et tout brave qu'il était, eut le frisson.

Il se leva pour aller prendre l'air à une fenêtre, mais à peine eut-il porté ses yeux sur la campagne, qu'il s'écria, tandis que ses jambes fléchissaient :

—Voyez ! voyez !

—Sont-ce les Anglais ? demanda le vicomte Paul. Prenons les armes !

—Seigneur Dieu ! gémit Fanchon qui regardait à son tour. Ah ! Seigneur Dieu !

L'abbé se signa. Galapian mit son binocle.

Le soleil sans rayons, large disque de poupre, touchait à l'horizon la ligne des nuages. Tous ces harmonieux aspects du pays de Tours qui semble un immense et riant jardin, arrosé par le plus beau des fleuves français, éclairé ainsi à revers, prenait sous ces lueurs violentes des teintes étranges et de solennelles bizarreries. Les collines grandissaient, les lointains s'allongeaient à de fantastiques profondeurs ; la nuit montait déjà au fond des vallées, tandis que les sommets de la côte voisine s'enlumaient de franges multicolores.

Tout le monde était aux fenêtres du pavillon, mais personne n'admirait ce merveilleux spectacle.

Le soleil couchant pouvait se vautrer dans ces splendeurs ; sa dernière caresse pouvait embraser le paysage transfiguré : nul ne regardait ni le paysage ni le soleil.

Tous les yeux étaient fixés sur le même point ; le même étonnement inquiet se reflétait sur tous les visages.

Au plus haut sommet de la côte, sur la route qui conduit de Tours à Angers, un homme—une apparition plutôt—se montrait.

Juste en face du soleil !

Sa haute silhouette se détachait en noir sur la pourpre du disque.

La lumière oblique abaissait son ombre énorme jusque au fond de la vallée.

XVIII.—LE VOYAGEUR.

Il sembla d'abord immobile : statue d'ébène au milieu d'un éblouissement.

Mais on vit bientôt qu'il marchait, car sa tête descendit au niveau du sommet, derrière lequel le soleil disparut.

On peut alors distinguer mieux. C'était un homme de grande taille, qui allait appuyé sur un bâton de voyageur.

—Il était seul.—Était-il seul ? — A mesure qu'il avançait vers l'ombre de la vallée, une forme blanche, incécise et transparente, se dessinait vaguement à ses côtés.

—Lotte ! ... murmura le premier le vicomte Paul.

Un murmure contenu répondit derrière lui :

—La fille du Juif errant !

—Ah ! ça ! grommela M. Galapian qui se frottait les yeux à tour de bras, est-ce que j'ai bu trop de chambertin, moi ?

—*Vade retro !* balbutia l'abbé Romorantin. Il y avait un sortilège dans la champagne !

Le voyageur, cependant, arrivait au bas de la descente et disparaissait sous le rideau de peupliers.

—Dansons ! s'écria le vicomte Paul qui s'étonnait d'avoir un poids sur le cœur.

Personne ne lui répondit.

Dame Fanchon égrenait son chapelet et tremblait

Joli-Cœur s'approcha d'elle et murmura :

—Ce fut comme cela quand il vint à Lamballe.... on voyait le soleil se coucher au loin dans la mer ...

—Que Dieu nous préserve d'un malheur ! fit la nourrice.

Et le vicomte Paul, secouant sa blonde crinière d'un air vaillant, s'écria :

On doit faire ici tout comme à la préfecture. Dansons, ou je me fâche !

XIX.—UN COIN DE SALON.

On dansait à la préfecture.

Ce sont des Louvres en raccourci, des diminutifs de Tuileries. J'ai connu un préfet qui disait : Mon gouvernement.

Mme la préfète, une bonne grosse petite reine, ronde et rouge comme un bouton de pivoine, faisait des heureux parmi les employés en distribuant des sourires. C'est un noble pays que ce jardin de la France. Les salons étaient pleins de belle jeunes filles et de jeunes femmes charmantes ; mais, entre toutes les admirées, la comtesse Louise brillait au premier rang.

Celle-là était véritablement reine par l'esprit, la bonté, la beauté.

La comtesse Louise dansait de tout son cœur.

Celles qui ne dansent pas sont soupçonnées de jalousier celles qui dansent.

Surtout celles qui ne dansent plus.

J'en sais pourtant qui regardent avec un sourire maternel ces joies étourdies de la jeunesse ; j'en sais, et beaucoup, qui sont restées belles sous leur cheveux blancs à force de bienveillance et de douceur.

Certes, il y en avait là de ces chères femmes spectatrices clémentes du plaisir ; de ces femmes exquisées qui ne vieillissent point, parce qu'elles vivent par le cœur.

Mais il faut de la variété dans un parterre et quelques soucis au milieu des roses. Il y avait aussi de braves dames qui, n'ayant rien de mieux à faire, épiloquaient et médisaient abondamment.

De braves messieurs faisaient la partie de ces braves dames.

Dans un coin du salon, où l'intendance militaire, le tribunal de première instance, l'état-major, les domaines, l'enregistrement, les contributions directes et même l'académie universitaire étaient avantageusement représentés, on tuait le temps comme on pouvait.

Le colonel comte Roland de Savray et la comtesse Louise étaient sur le tapis.

On parlait bas. On mordait fort.

—Mon Dieu, disait la dame des domaines, elle est jolie, si on veut...

—Moi qui connais mes pauvres, fit observer Mgr l'archevêque en passant, je sais bien pourquoi elle a un regard d'ange.

Mais monseigneur n'était pas de ce bon groupe-là. Il continua sa route.

—Quand on a deux cent mille livres de rentes ricana la maréchale de camp, on peut bien donner quelques louis aux malheureux, dites donc !

Jamais vous n'avez vu de si beau turban que celui de cette maréchale. Elle ressemblait à Roustan, le mameluk de l'empereur. Seulement, sa physionomie était plus mâle.

—Le colonel ne danse pas, dit M. Lamadou, commandant de la gendarmerie.

—Il fait danser la dame de pique ! riposta le procureur général.

—Joueur comme les cartes ! appuyèrent plusieurs voix.

Ces Savray étaient trop beaux, trop nobles, trop riches, trop heureux. On ne les aimait pas dans ce bon coin du salon de la préfecture.

—Bah ! fit Mme la maréchale de camp, s'il perd la dot de sa femme, il y a les cinq sous du Juif errant !

XX.—LE DOCTEUR LUNAT.

—C'est moi qui suis le Juif errant ! Qui parle de mes cinq sous ? demanda avec douceur un petit homme maigre et brun au front déprimé, aux yeux luisants.

—Ce cher docteur a donc son accès ? murmurèrent les dames.

Le commandant de la gendarmerie, M. Lamadou, dit :

—On ne devrait pas laisser circuler ainsi. Il peut casser un plateau !

—Oh ! il est bien tranquille... C'est pourtant cette comtesse Louise qui lui a dérangé le cerveau !

Un homme si savant !

—Un si célèbre spécialiste !

—Comment la comtesse de Savray a-t-elle pu ? . . . interrogèrent les contributions directes, qui étaient toutes neuves dans la localité.

—C'est juste, répondit la maréchale de camp, vous ne savez pas ; le docteur Lunat est un très-remarquable médecin aliéniste. Il traite les fous avec beaucoup de succès. Il a guéri un ancien notaire qui croyait être crocodile. Cela le gênait bien : j'entends le notaire. Il plongeait dans sa mare pour attraper les poissons. Maintenant il se croit poisson et ne veut plus sortir, de peur des crocodiles.

—C'est un progrès ! fut-il déclaré tout d'une voix.

—Je crois bien ! . . .

—Mais comment la comtesse ? . . . insista Mme Contributions directes.

—Attendez donc ! vous allez comprendre... Mais voyez donc comme elle valse ! . . .

—C'est une sylphide ! dit le sous-intendant avec admiration.

Les yeux de la recette générale flambaient.

—Indécent ! fut-il dit derrière trois vieux éventails.

—Vous allez comprendre, reprit la maréchale de camp. Mme Lancelot, qui a vu leurs commencements à Lamballe, raconte une histoire du Juif errant... .

Mme Lancelot était les domaines.

La galerie entière témoigna :

—Ah ! une jolie histoire !

—Et que Mme Lancelot raconte si bien !

—Alors, continua la maréchale de camp, cette histoire-là a mis le juif errant à la mode, parce que les Savray ne sont pas aimés dans le pays... .

—Pourquoi ne sont-ils pas aimés dans le pays ?

Je vous le demande ! . . . Toujours est-il que le docteur Lunat, le pauvre homme, a voulu aller au fond de tous ces mystères... .

—Il y a donc des mystères ?

—En quantité ! Et le docteur Lunat, qui a guéri tant de fous... .

—Comme le notaire ?

—Vous voyez bien que la comtesse de Savray est cause de ce malheur ! . . .

—Mesdames, dit le docteur Lunat avec une exquise politesse, je ne puis pas m'arrêter, vous savez, à cause de l'ange qui me suit, mais je vais m'informer de vos chères nouvelles en tournant tout autour

de vous... d'ailleurs, il ne m'est pas défendu de marquer le pas.

Il caressa sa longue barbe à pleine main, bien qu'il eût le menton ras comme une fillette.

—Ce que c'est que de nous ! murmura le commandant de la gendarmerie.

Le docteur Lunat le saisit vivement par le bouton de son uniforme.

—Ne bougez pas, ordonna-t-il. Regardez-moi sans loucher. Je découvre en vous les symptômes... .

—Voulez-vous bien me lâcher ! s'écria le pacifique soldat.

Je vous défends de bouger... Le vulgaire prétend qu'il faut avoir de l'esprit pour devenir fou... Vous êtes une preuve vivante du contraire... .

Il y eut une douzaine d'éclats de rire étouffés dans les mouchoirs brodés.

Le docteur Lunat pirouetta sur ses talons et marqua le pas avec activité.

—Madame, dit-il, à la maréchale de camp, vous êtes un sujet curieux. Vers l'âge de cinquante-huit ans, vous avez dû avoir quelques étoiles... .

—Mais je n'ai pas encore cinquante ans ! s'écria la maréchale indignée. C'est un fou dangereux !

—Le colonel de Savray gagne cinq cents louis, dit un conseiller de préfecture.

Le docteur Lunat fouilla précipitamment sa poche.

—J'ai mes cinq sous ! pensa-t-il tout haut avec une intime satisfaction. Tout va bien.

XXI.— LE REGARD DE SIR ARTHUR.

La comtesse Louise n'aurait pas pu faire un quart de lieu à pied, mais elle dansait toute une nuit sans la moindre fatigue. En ce temps reculé, la polka n'était pas inventée. Comme la comtesse Louise eût bien polkè !

Après la valse, elle était seulement un peu plus rose, et ses beaux yeux avaient des rayons plus vifs.

Elle vint dans le salon où son mari jouait ; son mari jouait contre sir Arthur, l'Anglais qui demeurait en face du célèbre poète tourangeau.

Sir Arthur regarda la comtesse Louise. Comment dire une chose aussi singulière ? Ce n'était pourtant pas la première fois que la chose arrivait. Le regard de sir Arthur perça la poitrine de la comtesse Louise et lui mit comme une cuisante angoisse dans le cœur.

(A CONTINUER.)

HISTOIRE DE CINQUANTE ROSIERS.

(Suite.)

—Ma mignonne, fit-elle d'une voix douce et grave, veux-tu que je te le dise ? nous jouons, toi et moi, depuis quelques jours, à un petit jeu qui n'est pas sans danger ! Deux chasseurs prennent pour but de leur promenade matinale le parc de Kérkadec : ce

n'est point de notre faute. Ils stationnent devant les grands sapins qui leur dérobent les fenêtres de notre appartement : nous ne saurions les en empêcher. Jusqu'ici, il ne semble pas qu'il y ait grand mal. Il y en a pourtant ! Affirme que, depuis lors, tu n'as

point senti mille impatiences de la solitude absolue dans laquelle vit ma tante en l'absence de notre cousin, et, partant, mille dégoûts pour l'existence nous est faite céans ; existence qui cependant valait, il y a huit jours encore, à Mme de Kerkadec nos plus sincères actions de grâce ! Mais maintenant, c'est bien autre chose ! Voici qu'un matin nous souhaitons des roses, et, le lendemain, les plus beaux rosiers d'Europe élisent domicile chez nous !

—Ma chère, quand tout cela va fleurir, le quinconce sera magnifique !

—Et nous, nous resterons les obligées de qui ? de quel fat qui s'en glorifiera.

—Le mal, c'est que l'on ne sait pas à qui l'on a affaire, remarqua judicieusement Camille.

—Sans doute, répliqua Valentine ; c'est le mystère qui donne à tout ceci une sorte d'importance.

—Pourquoi ne pas chercher à le pénétrer, ce mystère ?

—Et comment, je te prie, notre tante ne voyant ni ne recevant personne ?...

—Au moyen d'une fête ! Nos coupables ne sauraient manquer de s'y rendre et je les reconnaîtrais aisément. Une fois reconnus, je les dénonce à ma tante, qui les sermonne de la bonne sorte ; ils avouent la raison secrète qui les faisait agir...

—Et, quinze jours ou un mois plus tard, les cloches de la chapelle de Kerkadec sonnent à toute volée la grande sonnerie des mariages ? acheva Mme de Linval. Folle ! de quelle façon notre tante pourrait-elle être amenée à donner céans une fête ?

—Si mon projet réussit, tu le verras bien.

—Tu as donc un projet ?

—Chut ! je n'en voulais point parler, même à toi !... Ma tante revient, je me sauve dans la bibliothèque. C'est dans la bibliothèque que mon projet s'élabore ! D'ici à une heure, je veux que nous soyons en train, toi et moi, d'écrire des lettres d'invitation pour un grand dîner se donnant au château de Kerkadec, de demain en treize jours !

II.—LA FÊTE SÉCULAIRE.

Valentine, restée seule, admirait en elle-même avec quelle aisance sa sœur lui donnait ses rêves pour des réalités ; puis, comme Mme Kerkadec approchait, redoutant l'œil perspicace de sa tante, elle voulut s'esquiver à son tour. Le temps ne lui en fut point laissé.

—Un moment ! lui dit Mme de Kerkadec d'un ton froid en la retenant. Dans mon jeune temps, lorsqu'un grand parent me faisait l'honneur de désirer s'entretenir avec moi, je m'empressais de me rendre à son désir. Autre temps, autres mœurs, à ce qu'il paraît.—Vous savez de quel sujet je veux vous parler ? continua la marquise.

Valentine, pour toute réponse, rougit et baissa les yeux.

—Ma nièce ! poursuivit Mme de Kerkadec, vous avez été mariée, six mois seulement, si je ne me trompe ; vous êtes veuve, mais vous n'avez qu'un an de plus que votre sœur, ce qui veut dire que vous n'avez guère plus qu'elle d'expérience et de raison... Ne m'interrompez pas ! Ce n'est pas parce qu'on est veuve, ma très-chère, que toutes les inconsciences sont permises... Ne m'interrompez pas ! C'est une idée qui court le monde, qu'il est naturel

à une veuve de jeter un peu son bonnet par-dessus les moulins ; une sottise idée, par ma foi ! Une veuve devrait, au contraire, avoir cent fois plus de retenue qu'une fille, attendu qu'elle ne se compromet qu'à bon escient. Une fille est gardée par les siens, une veuve se doit garder elle-même ! Voilà mon opinion, ma nièce. Est-ce la vôtre ?

—Ma tante..

—Donc, reprit Mme de Kerkadec, il y a eu inconscquence de votre part, inconscquence assez grave pour avoir autorisé l'impertinent envoi des rosiers.

—Je vous assure, ma tante...

—Soyez franche ; rappelez-vous que vous êtes une Kerkadec ! Dites-moi tout, que nous voyions ensemble à réparer vos torts.

—En vérité, ma tante, put enfin articuler Valentine, offensée des suppositions de la marquise, ni ma sœur ni moi, nous n'avons rien à nous reprocher. Depuis une semaine environ, tous les matins, à la même heure, les pas de deux chevaux résonnent sur le pavé de la route, du côté de l'appartement que nous habitons. Il y a trois jours, causant de fleurs avec Jahel, un bruit s'est fait entendre dans le feuillage, non loin de nous ; d'après l'évènement, je suppose que quelqu'un nous écoutait ; si vous le voulez ce seront nos promeneurs matinaux ; moi, je n'en sais rien.

—Ainsi vos promeneurs matinaux seraient des adorateurs ?

—C'est vous qui le dites, ma tante.

—Des adorateurs qui auraient chargé cinquante rosiers des plus rares de leur servir d'interprètes auprès de vous ?

—Il vous plaît de le traduire ainsi.

—Je me sers de votre dictionnaire.

—Je n'ai pas autant d'imagination que vous, ma tante.

Ici, Mme de Kerkadec regarda sa nièce jusqu'au fond de l'âme, on pourrait dire ; mais celle-ci ne sourcilla pas.

—Il est vraiment insupportable qu'on ne sache à l'intendant de qui faire tenir l'argent de ces rosiers, reprit la marquise après quelques minutes de silence. Une Kerkadec donne, si cela lui convient, mais elle n'accepte pas, sauf de très-haut lieu ; c'est une tradition de notre famille.

A peine la marquise avait-elle prononcé les paroles qui précèdent, que Mlle Camille sortit de la bibliothèque, un vieux parchemin poudreux et moisi à la main.

—Vous parlez de traditions, ma tante, dit la jeune fille de l'air du monde le plus dégagé ; je parie que, parmi les traditions de notre famille, il en est qui sont sorties de votre souvenir.

—Vous perdriez ! répondit la marquise très-nettement.

—En rangeant les cartons de la bibliothèque, poursuivit Camille, je viens d'en découvrir une dont vous ne nous avez jamais entretenues.

—Laquelle, s'il vous plaît ?

—L'honneur des Kerkadec s'y trouve intéressé.

—L'honneur des Kerkadec ?

—Quand je dis : l'honneur, c'est d'un certain honneur que je parle, de l'honneur du rang, de la prééminence dont les Kerkadec ont toujours joui

dans la province, et qui faisait d'eux comme les suzerains des barons avoisinants.

—De quelle tradition parlez-vous ? C'est la première fois que ces choses me viennent aux oreilles.

—Quand je vous le disais ! Cependant, ma tante, voici le parchemin qui relate l'usage en question.

Et Camille, feignant de ne point apercevoir les regards scrutateurs et persistants de Mme de Linval, tendit à la marquise le parchemin susdit.

—Quel grimoire est-ce là ? demanda Mme de Kerkadec, prenant le parchemin du bout des doigts ; et puis cela a un parfum de moisissure...

—Ce parchemin était tombé entre la bibliothèque et le mur, répliqua la jeune fille ; il y gisait peut-être depuis plus de quatre-vingts ans !

—Pouah ! continua la marquise, je ne saurais garder cela sous le nez, le temps de le lire. C'est de plus une gothique trop gothique pour mes yeux. Lisez pour moi, je vous prie, vous qui l'avez lu déjà.

Le parchemin retourné à Mlle Camille, celle-ci, obéissant avec une promptitude digne d'éloges, lut ce qui suit à haute et intelligible voix :

« Ce 30 avril 1754, selon la coutume observée depuis que fut posée la première pierre de Kerkadec, tous les Kerkadec, ayant toujours regardé la dite coutume comme une marque de leur ancienneté et prépondérance, a été donné au château de Kerkadec, à tous les seigneurs et dames habitant manoirs à dix lieues de la ronde, la fête séculaire établie à perpétuité par René-Marie de Kerkadec, à son retour de terre sainte. Ce à quoi défendons à nos descendants de faillir de ce en mille ans, et tant que pierre sur pierre restera à Kerkadec.

« Signé : RENÉ DE KERKADEC.

—Voilà du neuf ! s'écria Mme de Kerkadec, reprenant et examinant le parchemin avec attention et défiance, alors que Camille l'observait en dessous, non sans une sorte d'anxiété, et que Valentine observait Camille.

—Ma tante, dit alors Camille, comme faisant une remarque subite, le parchemin porte 30 avril 1754 ; nous voici au 17 avril 1854 ; l'anniversaire en question tombe juste dans treize jours.

—Quoi ? qu'est-ce qui tombe dans treize jours ? répliqua la marquise. Si je dors, je fais un abominable rêve ! De quoi me parlez-vous ? Qui vous priaient d'aller remuer ces archives ?

—Je le regrette, ma tante ! Je comprends qu'ignorant cet antique et seigneurial usage, vous auriez pu y manquer sans qu'on vous l'imputât à mal tandis que...

—Vous imagineriez-vous que je vais m'y soumettre ? que je m'en vais tout bouleverser céans ; tout livrer au pillage ; mon cellier, mes étables, ma basse-cour, mon fruttier ? ordonner des repas homériques ? assister à ma propre ruine ? —Oui ! et si cette malheureuse coutume est connue de quelque voisin, reprit la marquise assise et accablée, quels propos ne tiendra-t-on point ? Ne se permet-on pas déjà des réflexions malséantes à l'endroit de mon économie ?

—Elle n'est point connue des voisins, laissa échapper Camille, touchée de la désolation de sa tante.

—Qu'en savez-vous ? lui demanda Mme de Kerkadec.

Camille allait répondre ; une considération aussi impérieuse que sa commisération, il faut croire, l'arrêta.

—Si cette coutume est connue, poursuivit Mme de Kerkadec, en proie à une angoisse véritable, on m'attend à cette épreuve ; déjà, l'on en glose peut-être ; une Kerkadec être la fable de ces hobereaux !... Mais, grand Dieu ! ajouta-t-elle, se relevant et marchant avec agitation, c'est qu'une fête pareille reviendrait à plus de quatre mille écus ! On ne peut pourtant pas jeter ainsi quatre mille écus par les fenêtres !... Une idée ! Jahel n'ignore rien de ce qui a trait à la maison de Kerkadec ; interrogeons-le !

Cette résolutions de la marquise ne parut pas obtenir l'entière approbation de Mlle Camille.

Heureusement ou malheureusement, Jahel, appelé et interrogé, répondit avec aplomb :

—Je connais cette fête séculaire des Kerkadec ; j'en ai entendu parler à mon père, qui le tenait de mon grand-père. Il m'en a fait de superbes narrations.

—Oh ! c'est depuis longtemps que les Jahel sont au service des Kerkadec ! dit Mlle Camille avec emphase. Nous ne l'ignorons point !

—Depuis que fut posée la première pierre de ce château, mademoiselle.

—En l'honneur de quoi ces fêtes séculaires furent instituées, ajouta Mlle Camille appuyant.

—Précisément ! et le motif qui m'échappait, le voilà ! C'est l'édification du manoir de Kerkadec !

—Non ! s'écria tout à coup Mme de Kerkadec, non ! la chose me paraît par trop déraisonnable. Je ne saurais m'y rendre encore ! Notre curé est un savant archiviste, je le veux consulter !

Parlant ainsi et sans plus attendre, la marquise s'éloigna rapidement, et le pied de Mlle Camille s'agita sur le parquet sans raison apparente, hors que cette agitation voulut exprimer quelque subite inquiétude. En tous cas, une réflexion de Jahel eut le pouvoir de ramener le sourire sur les lèvres de la jeune fille ; Jahel se rappela que M. le curé avait été appelé à l'évêché de Rennes. Naturellement, on devait courir sur les pas de la marquise. Camille y entraîna Jahel, bien que sa sœur la voulût arrêter. La marquise était hors de vue.

Quelques instants plus tard, Camille et Valentine se retrouvaient dans la même salle : Valentine interrogeant sa sœur d'une façon pressante, et Camille n'ayant rien imaginé de mieux, pour se soustraire à l'obligation de répondre, que d'affirmer par gestes qu'elle avait soudain perdu la parole !

—Fais cesser cet infantillage, disait Mme de Linval. Espères-tu me persuader que tu sois muette ? Dis-moi la vérité sur cette paperasse, à laquelle je n'ai pas plus de fois que dans ton mutisme !

Camille fit un geste négatif.

—Tu me dois respect et obéissance, pourtant ; je suis ton aînée, reprit Mme de Linval !

Camille leva un doigt en l'air.

—D'un an, soit ; le nombre d'années n'y fait rien. Au moins, dis-moi... ?

Les gestes négatifs recommencèrent avec un redoublement d'énergie.

—Si tu ne veux pas parler, reprit la jeune veuve,

tu m'entendras, du moins ! Ecoute ! vu ton habileté en calligraphie bien connue au couvent, je mettrais mon petit doigt au feu que le vieux parchemin qui sent le moisi est de toi ; je ne crois donc point du tout à ce parchemin ; de plus, je désapprouve que tu joues avec les sentiments d'une personne qui ne nous a fait que du bien ! Tu m'objectera que notre tante est beaucoup plus riche qu'on ne le croit, et que l'obliger à ouvrir son garde-meuble à deux battants c'est rendre service aux magnificences qui y sont renfermées ; je te l'accorde ! Néanmoins, ta plaisanterie passe les bornes ! il est de ton devoir de tout révéler !

—Eh ! ma chère, s'écria alors Mlle Camille, sais-tu où finit la vérité et où commence la plaisanterie ? Laisse la terre tourner et ne te préoccupe... que de nos ajustements pour le 30. Je voudrais que nous fussions bien jolies !

Ce souhait, qui témoignait d'un grand endurcissement dans le mal, à supposer qu'en effet le mal existât, ce souhait était à peine formulé, que Mme de Kerkadec, l'air absorbé et marchant à pas lents, rentrait dans la salle où se trouvaient ses nièces.

—Il s'y faut résoudre, murmurait la marquise se croyant seule ; l'honneur du nom le veut ainsi ! Quelles raisons M. le curé aurait-il pu opposer à ce parchemin ? Il s'y faut résoudre et, sans autre retard, il s'y faut préparer !... Avant tout, ce dont il est nécessaire de se rendre compte, c'est le chiffre auquel la liste des invités atteindra. Jahel peut m'aider à faire cette liste.

Ce disant, la marquise sonna et, à ce moment, aperçut Camille et Valentine qui, par respect pour sa préoccupation, se retiraient doucement.

—Camille fit Mme de Kerkadec avec un douloureux soupir, découpez deux cents bobèches roses pour le salon carré.

Cet ordre était explicatif. La figure de Valentine s'assombrit, celle de Camille rayonna.

—Ce sera splendide ! s'écria-t-elle, s'éloignant et entraînant sa sœur d'un côté alors que Jahel entraît de l'autre.

Mme de Kerkadec s'était assise et avait apprêté des feuillets blancs et une plume.

—Jahel, fit-elle alors avec un effort violent, cette fête séculaire dont la tradition s'est conservée dans notre famille, je la veux donner ! Oui ! Cela vous étonne. Une fête qui coûtera sûrement plus de quatre mille écus ! N'importe ! Il la faut donner... Vous connaissez toute la noblesse du pays ; je vais voir avec vous quels sont les noms qui doivent figurer sur ma liste... Mais, Jahel, ce jour venu, combien il vous faudra déployer d'activité pour surveiller les laquais et cuisiniers de louage que nous aurons céans ! Sans compter la nombreuse valetaille dont chacun de mes hôtes jugera bon de se faire suivre !... Jahel, tout ce monde, nous le devons nourrir et abreuver !

—Avec du petit poiré, dit Jahel d'un ton leste.

—Non, Jahel, avec du vin ! Mon hospitalité ne peut qu'être magnifique, hélas ! Il nous va falloir rôtir des veaux et des moutons tout entiers !

—Et des demi-bœufs, ainsi que faisaient les Grecs devant Troie, ajouta le savant majordonne.

—Enfin, soupira la marquise, rappelez-moi les

noms de nos voisins à huit ou dix lieues à la ronde ou un peu moins.

—Madame ne pouvait mieux s'adresser qu'à moi : je les connais tous, dit Jahel, enchanté d'être mis en relief.

Et sans retard commençant :

—Manoir de Kerloën, fit-il : M. de Kerloën, paralysé des deux jambes, ce qui est cause qu'il ne sort jamais de Kerloën.

—Pauvre homme ! s'écria la marquise, avec une commisération moitié figue, moitié verjus.

—Mme de Kerloën, reprit Jahel.

—Paralysée aussi !

—Non, madame ; très-allante, au contrairc.

—Inscrivons-là !

—Les fils...

—Il y a des fils ?

—Oui, madame. Ils explorent le vieil Atlas à la tête de leurs troupes. Ce sont des militaires.

—Poursuivez !

—Manoir de Kergolan : M. de Kergolan, veuf ! Mmes de Kergolan...

—Comment, Mmes de Kergolan ?

—Les épouses de MM. de Kergolan.

—Mais Mme de Kergolan n'avait point d'enfants !

—Je parle des deux messieurs de Kergolan, neveux, dont les femmes viennent passer tous les étés chez leur oncle.

—Des étés qui commencent en avril ! Singulière manie de déplacement ! Sur les douze moi de l'année, il est des gens qui n'en restent pas trois chez eux ! —Allez !

—Manoir de Plankoët : monsieur et madame...

—Attendez donc ! Le dernier des Plankoët n'était-il pas Pierre-Marie Plankoët, vice amiral ?

—Mort dans une bataille navale en 1794 ; oui, madame. Mais le manoir a été acheté par M. et Mme Dubuisson.

—Dubuisson ! Je ne connais pas ça !

—Les Dubuisson sont des archimillionnaires qui répandent beaucoup d'argent dans le pays et qui, du reste, vivent assez volontiers chez eux.

—Voici un cas qui n'a point été prévu, dit la marquise ; l'occupation d'une propriété noble par des gens de roture ! Que faire ? Dois-je tenir compte de l'importance du bien ou de l'obscurité du nom ?

—Madame me donnerait-elle le congé d'émettre mon opinion ?

—Dites !

—A la place de madame, j'inviterais ! Ainsi que je le faisais observer à madame, les Dubuisson vivent volontiers chez eux ; ils seront honorés de l'invitation de madame, mais ni eux ni leur fils, M. Antoine Dubuisson, ne se permettront de s'y rendre.

—Auront-ils ce savoir-vivre ?

—Oh ! madame, à présent, les bourgeois sont si bien élevés !

—Inscrivons donc les Dubuisson ! Continuez.

—Manoir de la Saussaye : monsieur, madame, les cinq demoiselles et leur institutrice.

—Huit personnes ! s'écria Mme de Kerkadec, bondissant jusqu'au près de Jahel, huit personnes !

—Toutes filles bonnes à marier, madame ; partant que l'on tient à produire. Ceux-là accepteront !

—Ensuite ? reprit Mme de Kerkadec, accablée et regagnant son siège.

—Manoir de Jaint-Jouan : le baron et la baronne.
Manoir de Château-Neuf : les trois jeunes messieurs et le marquis, leur grand-père.

—Avec un précepteur ? demanda la marquise non sans une profonde amertume.

—Il plaît à madame de railler ! Le plus jeune de ces messieurs a vingt-neuf ans !

—Vous dites : les trois jeunes messieurs !

—C'est pour ne pas les confondre avec M. le comte leur père, actuellement en Chine.

—Allez !

—Manoir de Tinténiaç : Mlle Gertrude-Blanche de Tinténiaç.

—Sans parenté auprès d'elle ?

—Pas le moindre arrière-neveu.

—C'est bien ! allez toujours, allez jusqu'au bout !

Manoir de la Comté-Duval : monsieur, madame, trois fils et trois filles. Baronnie de Trémadeure : Mme la baronne, veuve ; ses quatre filles, leurs maris et leurs enfants.

—Les enfants ne sauraient être compris ! Les enfants restent au logis ! C'est une fourmillière que cette baronnie ! s'écria Mme de Kerkadec indignée.

—Baronnie de la Guymorée...

—Quinze filles et dix-sept garçons, comme dans l'autre ? demanda la marquise avec un sourire narquant.

—Je suis fâché de contredire madame, répliqua Jahel, mais à la Guymorée il n'y a absolument que M. le baron.

—C'est heureux !

—Enfin, la Chesnaie, triste et sombre manoir, des propriétaires ou du propriétaire duquel je ne puis rien dire à madame.

—Il est inhabité ?

—Je demande pardon à madame, il est habité.

On y aperçoit, le soir, derrière les vitres, une pâle lumière errante ; parfois, le piaffement d'un cheval y résonne ; quatre grands lévriers gris de fer y ont été vus sur les murs effondrés ; mais là s'arrête ce qu'on sait du ou des propriétaires de la Chesnaie.

—En quelque misère que cette famille soit tombée, la Chesnaie est un marquisat. On écrira à M. le marquis de la Chesnaie. Est-ce tout ?

—Je le crois, madame. Ah ! permettez ! Non ! c'est tout.

La marquise, qui n'avait pu se défendre de quelque anxiété, respira.

—Maintenant, Jahel, dit Mme de Kerkadec, ce dont il faut vous préoccuper, c'est de la cave. Nos vieux vins les meilleurs verront le jour, mon ami ! Vous donnerez le petit bordeaux à l'office. Mon Dieu, mon Dieu ! que cela va coûter gros ! Vous seul y descendrez au moins ! La veille, à minuit, vous ferez pêcher les étangs. L'avant-veille, on tuera les lapins de garenne et les lièvres. Le matin même, les bêtes de basse-cour. Demain, au petit jour, vous irez à Saint-Brieuc louer des pâtisseries et des gens de service. Eh bien, et les lettres d'invitation, qui avant toutes choses, doivent étre portées, et dont la première est encore à écrire !

—Si les instruments aratoires n'avaient fait perdre à mes mains leur souplesse, j'offrirais mes services à madame, dit Jahel.

—Oui, mais vous feriez faute ailleurs ; mes nièces peuvent se charger de cette besogne ; priez-les de se

rendre ici. Non ! je passe moi-même chez elles. Tout décidément, allez me les chercher !

Restée seule, Mme de Kerkadec se laissa aller à récriminer amèrement contre René de Kerkadec, son illustre ancêtre ; elle déplorait pour la centième fois la malheureuse fondation des fêtes séculaires, lorsque ses nièces se rendirent à son appel.

—Vous ne redoutez point le travail d'écriture, à ce que je crois ? leur demanda la marquise.

Cette simple question eut le privilège de faire tressaillir Camille et rougir Mme de Linval.

—Je pense que vous ne redoutez point le travail d'écriture, réitéra la marquise ; il s'agit de lettres d'invitation à écrire.

—Ah ! fit aussitôt Camille souriante et empressée.

—A chaque famille inscrite ici, continua la marquise, invitation de dîner suivit de bal, pour le 30. Aux notables de Saint-Brieuc, de Dinan et de Saint-Malo, invitation pour le bal seulement. Vous relaterez que cette fête est la fête séculaire des Kerkadec !

—Oui, ma tante, répondit Camille, trop préoccupée de ce que lui disait la marquise pour s'apercevoir que sa sœur lui marchait sur le pied.

—Vous trouverez dans les tiroirs de ma table tout ce qu'il vous faut pour écrire, ajouta Mme de Kerkadec en soupirant.

—Oui, ma tante, fit de nouveau Camille.

Cette besogne vous est désagréable, Valentine ? demanda Mme de Kerkadec à la jeune femme, dont le silence absolu l'étonnait.

Une hésitation marquée se peignit sur le visage de Mme de Linval.

—Ainsi que ma sœur, je suis toute à votre service, ma tante, se décida-t-elle à répondre pourtant.

Là-dessus, Mme de Kerkadec allait rentrer chez elle. Un cri de Camille, dont les yeux étaient tournés vers le parc, la retint.

—Qu'y a-t-il ? demanda la marquise.

—Un oiseau étranger, répondit Camille, désignant le dehors ; qu'il est beau !

—Il est blessé, remarqua Mme de Linval.

—C'est un faisan, dit Mme de Kerkadec.

Et comme ses nièces se penchaient pour examiner l'oiseau, un nouveau cri s'échappa des lèvres de Mlle Camille.

—Les lévriers ! glissa-t-elle rapidement à l'oreille de sa sœur.

Valentine n'avait pas eu le temps de se remettre de cette révélation, ni la marquise d'interroger Camille de rechef, que Jahel annonçait trois chasseurs demandant à présenter leurs excuses pour l'inconvenance de leurs chiens, lesquels avaient poursuivi un faisan blessé jusque dans le parc de Kerkadec.

Ce nombre trois parut rendre le calme à Mme de Linval ; mais à peine Camille eut-elle jeté les yeux sur les maîtres des coupables, qu'un signe fit évanouir la sécurité de la jeune femme.

(A CONTINUER.)



HYGIENE GENERALE DE LA PEAU.

(Suite.)

PROCÉDÉ LAFARGUE.

Le docteur Lafargue se sert, avec succès, d'un moyen à peu près semblable à celui du médecin anglais, et qui consiste à pratiquer sur la surface même de l'envie et sur la circonférence six à huit piqûres, avec une aiguille ou une lancette dont la pointe a été préalablement trempée dans une goutte d'huile de *croton-tiglium*. Cette petite opération se fait absolument comme celle de la vaccination. Trente ou trente-six heures après l'inoculation de l'huile de Croton, l'envie s'est transformée en une espèce de furoncle qui devient chaud, douloureux, et dont le travail inflammatoire désorganise le tissu coloré de l'envie, et le rejette au dehors par la suppuration. Au bout de sept jours, arrive la période de décroissance, la plaie se déterge et se cicatrice promptement sans laisser une tache trop désagréable.

EAU CRÉOSOTÉE CONTRE LES ENVIES.

Le journal de chimie médicale donne, comme éprouvée, la formule suivante :

Créosote.....
Eau de rivière.....

Délayez la créosote dans l'eau, puis trempez-y un linge fin que vous pliez en plusieurs doubles et appliquez sur l'envie. Ce linge, maintenu par un petit bandage, doit être remouillé aussitôt qu'il se dessèche. Après plusieurs applications semblables, l'épiderme se gonfle, éclate, et donne lieu à une petite excoriation qu'on recouvre d'un morceau de sparadrap ou de taffetas gommé, pour provoquer un suintement favorable. Au bout de quelques jours, la tache, entraînée par une espèce de suppuration séreuse, a disparu et se trouve remplacé par une petite cicatrice qui, à la longue, s'efface d'elle-même. On a prétendu que le sous-acétate de plomb liquide, appliqué au moyen de petites compresses souvent renouvelées, guérissait les tumeurs érectiles et effaçait les taches nœviques sanguines ?

PROCÉDÉ POLLAU.

Un médecin étranger, homme ingénieux, est parvenu, après bien des tâtonnements, à trouver la composition d'une pâte qu'il emploie avec succès, dit-il, contre toutes les taches et tumeurs congéniales de petite dimension. Cette pâte caustique détruit l'épiderme, attaque les tissus érectiles et pénètre jusqu'au pigment qu'elle anéantit. Le résultat, après guérison, est une petite cicatrice dont la couleur blanchâtre est beaucoup moins désagréable que celle de l'envie. Ce médecin ajoute que, soumise à des frictions et à des lotions excitantes, cette cicatrice peut, à la longue, être traversée par des vaisseaux sanguins et s'effacer complètement.

Voici la formule et la manière de l'employer :

Pâte caustique.

Potasse à l'alcool..... 4 grammes.
Savon médicinal..... 4 —
Chaux délitée..... 31 —

On applique sur l'envie une légère couche de cette pâte en ayant bien soin de ne pas la laisser déborder; aussitôt qu'on éprouve une sensation de brûlure, l'effet est produit; on enlève la pâte, on lave la partie à l'eau tiède et on la recouvre d'un morceau de sparadrap.

L'application de ce caustique demande une main exercée, parce qu'il est essentiel de diriger, de modérer son action. Nous conseillons aux personnes qui se décideraient à choisir ce procédé, de n'en faire usage que sous la direction d'un homme de l'art.

Il nous reste à décrire un ancien procédé, pouvant être employé sans inconvénients par les personnes qui ne craindraient pas la piqûre répétée de plusieurs aiguilles réunies en faisceau.

PROCÉDÉ INDIEN POUR MASQUER LES MARQUES DE TATOUAGE ET LES TACHES DE NAISSANCE.

On sait que le tatouage est une opération qui consiste à inciser ou à piquer la peau afin d'introduire sous l'épiderme une matière colorante quelconque. Des dissections de peau tatouée ont fait voir que la matière colorante du tatouage était incrustée dans la couche pigmentaire dont elle prenait la place. Ce fait connu, il s'agissait de trouver un agent chimique qui eût la propriété de décolorer la matière incrustée. L'opinion qui regardait cette découverte comme impossible n'était point strictement vraie, puisqu'on parvient à décolorer les couleurs rouges, jaunes et vertes; la couleur noire seule résiste, parce qu'elle est composée en grande partie de carbone. C'est pour masquer cette couleur noire ou bleuâtre, que les Indiens pratiquent de temps immémorial un nouveau tatouage sur l'ancien, afin de recouvrir ce dernier; la manière dont ils opèrent est la même que celle dont nous donnons la description dans le fait suivant :

Bernadotte, soldat, s'était fait tatouer sur le bras, avec de la poudre à canon, les emblèmes de la République française; Bernadotte, roi, voulut faire disparaître ces signes devenus importuns. Un chirurgien bavaois parvint à les effacer complètement par le procédé indien qui est celui-ci :

Laver la partie tatouée avec de l'eau tiède et du savon, l'essuyer, puis pratiquer quelques frictions avec une étoffe de laine afin d'exciter la peau. Un mélange de céruse et de vermillon, formant une pâte demi-liquide, couleur de chair, ayant été préparé d'avance, en appliquer une couche assez épaisse sur la partie; ensuite, avec trois aiguilles fines réunies, piquer exactement sur les marques de

tatouage. Il faut avoir soin de tremper, de temps à autre, la pointe des aiguilles dans la couleur, afin de la faire pénétrer dans les piqûres. Si l'opération a été bien faite, le tatouage ancien se trouve entièrement caché sous le nouveau tatouage qui, offrant une teinte de chair, se confond avec la couleur des parties environnantes.

Ce procédé est également applicable aux envies de moyenne largeur, et, si la teinte de chair a été préparée en parfaite harmonie avec la teinte de la peau, la tache nœvique reste cachée sous un tatouage imperceptible.

Quand au tatouage fait avec des couleurs rouges, vertes, jaunes, etc., on peut le décolorer au moyen d'une eau chimique. Il s'agit d'entourer la tache d'un petit rempart de pâte, et, après y avoir versé une goutte d'eau décolorante, de piquer la peau, comme dans le procédé que nous venons de décrire. L'eau chimique, pénétrant sous l'épiderme par les piqûres, attaque la matière du tatouage et la décolore. Pour que l'opération soit suivie d'un plein succès, il faut essuyer, de temps en temps, le sang qui sort des piqûres et renouveler l'eau chimique. L'opération terminée, on fait sur la partie une embrocation d'huile d'amandes douces et mieux de *crème-neige*, indiquée au formulaire.

Tumeurs nœviques.—Les envies pédiculées, affectant la forme des tumeurs érectiles et offrant plus ou moins de ressemblance avec la fraise, la framboise, la groseille, la cerise, etc., doivent toujours se traiter par la ligature. Voici comment on procède : un fil de soie ciré étant préparé, on entoure la base de la tumeur par une anse fermée d'un double nœud, et l'on serre progressivement jusqu'à sensation d'une vive douleur ; alors on noue le fil, puis on fixe les extrémités, à un pouce de la tumeur, au moyen d'une mouche de taffetas gommé. Le lendemain on fait un autre nœud en serrant davantage, le jour d'après un autre nœud encore, et ainsi de suite jusqu'à ce que la tumeur fanée, desséchée, tombe d'elle-même. Lorsque les tumeurs nœviques sont volumineuses, on doit consulter un homme de l'art.

DES DARTRES OU AFFECTIONS HERPÉTIQUES.

Le terme générique de **DARTRES** (*Herpès*) désigne certaines affections de la peau dont le principal caractère est de se transmettre par voie d'hérédité ou de se communiquer par le contact. D'illustres professeurs, à la tête desquels se placent Alibert, Rayer, Kunckel, Casenave et Chœdel, etc., ont fait d'importants travaux et publié d'excellents ouvrages sur les maladies cutanées ; nous puiserons à ces sources, laissant toutefois de côté les classifications scientifiques qui embrouilleraient nos lecteurs.

L'étude étiologique approfondie des affections dartreuses a eu pour résultat d'établir deux catégories de ces affections :

1^o Les dartres produites par une cause extérieure et qui sont essentiellement locales ;

2^o Les dartres dépendant d'un vice intérieur dont elles ne sont qu'un des symptômes.

Nous ne traiterons ici que des premières ; les secondes, ordinairement graves, exigent un traitement médical plus ou moins long, plus ou moins énergique.

Sans nous embarrasser de mille termes scienti-

fiques créés pour différencier chaque espèce, chaque genre de dartres, tels que : *favus*, *eczema*, *pytiasis*, *porrigo*, *lichen*, *psoriasis*, etc., etc., nous proposons, comme la plus simple et la plus claire, pour les gens du monde, la classification suivante :

1^o *Dartres sèches*, reconnaissables aux productions épidermiques, appelées *squames*, *furfures*, dont elles se recouvrent et qui leur donnent un aspect farineux. La dartre sèche a son siège dans l'élément muqueux et les follicules mutipares de la peau.

2^o *Dartres humides*, ordinairement vives et laissant suinter une humeur qui forme croûte. Cette espèce de dartre a son siège dans les glandes sébacées de la peau.

Le siège du mal étant connu, il paraît facile d'y porter remède. En effet, une dartre légère, chez une personne saine, issue de parents sains, se guérit très-promptement, si on la traite dès son apparition. Les dartres étendues ou chroniques, celles qui sont le symptôme d'une affection interne ou qui dépendent d'un vice constitutionnel, plus difficile à extirper, exigent un traitement médical. L'hérédité du vice dartreux étant un des faits pathologiques les mieux établis, toute personne affligée de ce vice doit consulter un médecin éclairé s'occupant des maladies de la peau, et se soumettre au traitement qui lui sera prescrit.

Les dartres récentes et légères, dont nous nous occupons ici, surtout celles qui surviennent à la suite d'un contact impur, cèdent ordinairement à un régime rafraîchissant et à des lotions émollientes. Après cinq ou six jours, si la dartre persistait, on substituerait aux lotions émollientes d'autres lotions d'eau froide salée, ou additionnée de quelques gouttes de teinture d'iode, ou enfin avec le sulfure de potassium. On termine par un ou deux bains entiers.

Les dartres, qui existent depuis un temps assez long ou qui sont passées à l'état chronique nécessitent un traitement particulier selon leur nature et leurs caractères. Voici, en quelques mots, les moyens les plus efficaces pour obtenir leur guérison.

TRAITEMENT DES DARTRES HUMIDES.

Plusieurs praticiens vantent les vertus du coton cardé appliqué sur la dartre même. Le coton doit être détaché tous les soirs au moyen de lotions faites avec une eau aiguisée de quelques grammes de sulfhydrate d'ammoniac. Après les lotions, on réapplique un nouveau plumasseau de coton cardé, et l'on continue ainsi jusqu'à complète guérison.

La pommade du docteur Rayer a obtenu un grand succès dans diverses affections de peau ; une foule de personnes affligées de dartres les ont vues disparaître par l'usage de cette pommade dont voici la formule :

Précipité blanc..... 20 grammes.
Axonge fraîche..... 1 —

Le docteur Kunckel, auteur d'un bon ouvrage sur les préparations cuivriques appliquées aux maladies de la peau, a expérimenté, sur un grand nombre d'individus, l'efficacité de la pommade de bi-oxyde de cuivre dans le traitement des dartres les plus invétérées. Un des résultats de cette pommade est d'augmenter les symptômes du mal pen-

dant les premiers jours : l'irritation semble devenir plus vive, le suintement plus abondant ; mais bientôt l'une et l'autre diminuent, les tissus dégorgés s'affaissent, et la partie se recouvre de squames semblables à des pellicules de bautreche, qui tombent à leur tour et laissent voir la peau parfaitement saine.

Plusieurs médecins allemands ont constaté sur un grand nombre de sujets dartreux la spécificité de la teinture d'iode. L'application de cette teinture se fait avec un petit pinceau ; elle est suivie d'un sentiment de chaleur et quelquefois de brûlure, selon la sensibilité de l'individu. On touche la dartre deux fois par jour avec le pinceau trempé dans la teinture d'iode : il se développe parfois des vésicules sur la dartre qui laisse suinter une humeur jaunâtre. Huit à dix jours suffisent pour obtenir une complète guérison, lorsque la dartre n'est point de mauvaise nature.

La plupart des médecins qui ont localisé leur art aux maladies de peau emploient aujourd'hui presque exclusivement les préparations mercurielles et arsénicales dans le traitement des dartres. Ce traitement, bien que couronné de succès, peut être plus ou moins dangereux, parce que le bi-chlorure de mercure et l'acide arsénieux sont de violents poisons. Nous croyons qu'il serait beaucoup plus prudent de les proscrire, surtout lorsqu'on peut guérir l'affection dartreuse avec des substances tout à fait exemptes de danger.

Nous signalons donc à l'attention des médecins qui s'occupent de ce genre d'affections les préparations d'iode, d'iodure de soufre et de iodure-ioduré comme très-efficaces dans le traitement des dartres les plus rebelles. Un grand nombre d'observations, couronnées d'un plein succès, nous ont fait acquérir la conviction que l'iode, diversement combiné au soufre et au potassium, pouvait être regardé comme un spécifique de l'affection dartreuse dans la majorité des cas.

Voici, en résumé, la description du traitement qui nous a constamment réussi :

Commencez par étier et nettoyer la partie dartreuse en la recouvrant d'un cataplasme épais, composé de deux parties de farine de lin et d'une partie de farine de riz ; laissez ce cataplasme toute la nuit, le lendemain matin, enlevez-le et lavez mollement à l'eau tiède la surface dartreuse que vous essuiez jusqu'à ce qu'elle soit privée de toute humidité ; trempez ensuite un pinceau de blaireau dans une forte teinture d'iode, et imprégnez-en la dartre à plusieurs reprises. Cela fait, recouvrez la partie d'un linge fin pour la mettre à l'abri du contact de l'air. Il faut, le lendemain, renouveler cette petite opération.

Le troisième jour, au soir, recouvrez la surface dartreuse d'un morceau de sparadrap que vous laisserez toute la nuit. Le matin, on enlève avec précaution le morceau de sparadrap, et l'on substitue l'iodure de soufre à la teinture d'iode. La dartre ayant été lavée avec de l'eau tiède (trente grammes) dans laquelle on a versé une cuillerée d'iodure de soufre, on essuie, on sèche la dartre et on la touche avec le pinceau trempé dans l'iodure de soufre pur, jusqu'à ce qu'elle soit complètement imprégnée. On

doit continuer ainsi jusqu'à parfaite guérison, qui ne se fait pas longtemps attendre.

TRAITEMENT DES DARTRES SÈCHES.

Les dartres sèches, crustacées, farineuses, etc. ; se traitent à peu près de la même manière que les dartres humides. Les bains, demi-bains, lotions émollientes, et surtout l'application réitérée du cataplasme de farine de lin deviennent indispensables pour nettoyer, assouplir modifier le tissu dartreux, ordinairement induré, et le rendre plus facilement perméable aux substances médicamenteuses.

Les farines du visage, les dartres superficielles, si communes aux jeunes personnes à peau délicate, cèdent en quelques jours à la *lotion sulfureuse* indiquée au formulaire de cet ouvrage. Voici la manière de s'en servir :

Lavez à l'eau tiède la partie farineuse, essuyez et séchez ; puis trempez un petit pinceau dans la *lotion sulfureuse*, et touchez, à diverses reprises, l'éphélide ou la farine. Laissez agir, sans essuyer, pendant dix minutes ; ce temps écoulé, renouvelez l'opération, et laissez également agir, sans essuyer. On doit éprouver une cuisson d'autant plus vive que l'affection est plus profonde : la peau rougit, se gonfle, suinte, et présente tous les symptômes de l'irritation. Il ne faut point s'alarmer de cette irritation et de la cuisson qu'elle occasionne, car elle cesse d'elle-même au bout de quelques heures. Si cependant la cuisson devenait trop violente, on l'arrêterait par des fomentations d'eau rapprochée de guimauve, ou par des onctions de *crème neige*. Quelquefois il suffit d'une seule application de la *lotion sulfureuse* pour guérir ; d'autres fois il est nécessaire de la renouveler pendant quelques jours. Du reste, le succès se reconnaît aux signes suivants : la partie irritée devient, au bout de quelques heures, le siège d'un suintement d'humeurs qui, se durcissant peu à peu, forment une pellicule ou petite croûte blanchâtre. Quelques jours plus tard, cette croûte se détache, tombe en poussière et laisse à découvert une peau parfaitement saine. Après la guérison, on fera bien de se laver avec de l'eau dans laquelle on aura versé autant de gouttes de la lotion qu'il en faut pour la jaunir. Ce lavage est excellent pour dissiper et prévenir le retour des farines, éphélides, boutons et autres éruptions cutanées.

Dans les cas de dartres et d'éphélides anciennes, il faut renouveler l'opération décrite de cinq en cinq jours, afin de détruire radicalement le principe dartreux.

Coupée avec six fois son volume d'eau, la *lotion sulfureuse* possède plusieurs autres vertus : 1^o en pénétrant l'épiderme, elle neutralise les humeurs âcres et impuretés qui souillent sa surface ; 2^o elle dissipe et prévient les boutons, farines, rougeurs, etc. ; 3^o elle assainit et blanchit la peau ; 4^o enfin, elle fait connaître l'état sain ou malade de l'organe cutané. Sur les peaux saines, elle ne produit qu'un picotement à peine sensible ; sur les peaux malades qui ont l'apparence de la santé, elle produit des rougeurs et une cuisson assez vive qui cède à l'application des émollients.

LES PARFUMS.

(Suite.)

L'odeur musquée, nommée aussi *ambrosiaque*, se rencontre chez l'homme et chez plusieurs animaux. Alexandre le Grand et le savant Haller avaient la transpiration musquée. — Les bœufs musqués, les buffles, les musaraignes, plusieurs espèces de rats, les cerfs, les antilopes et beaucoup d'autres animaux répandent une odeur de musc. — Parmi les oiseaux, la chouette, le canard, le pélican; — chez les reptiles, quelques serpents, le crocodile et diverses tortues sentent le musc; — beaucoup d'insectes sont dans le même cas. — Une foule de plantes possèdent l'odeur du musc à des degrés différents.

Le musc s'emploie rarement seul; son odeur pénétrante et très-tenace peut affecter les nerfs, causer des défaillances et quelquefois des convulsions; mais ce parfum, étant mélangé, en très-petite quantité, avec d'autres substances, telles que l'ambre, l'ambrette, la lavande, etc., perd sa violence et devient agréable à l'odorat.

AMBRE GRIS.

C'est une matière concrète, molle comme de la cire, mais qui finit par se durcir à l'air et qui acquiert la consistance qu'on lui connaît dans le commerce.

L'ambre gris se trouve particulièrement sur les rivages de l'Inde et de la Chine, où il a été jeté par les vagues. Quelquefois on en découvre des morceaux du poids énorme de cent cinquante livres; ce fait a été vérifié et attesté par plusieurs naturalistes voyageurs.

L'origine de l'ambre a été longtemps un sujet de recherches et d'erreurs. Les uns pensaient qu'il provenait de certains champignons sous-marins qui, détachés et emportés par les courants, étaient jetés sur les rivages indiens; les autres croyaient reconnaître dans cette substance le suc résineux de quelques herbes odoriférantes, durci et roulé par les vagues; d'autres encore en attribuaient la formation à l'écume des mers; une opinion adoptée par Buffon présentait l'ambre comme un composé de matière animale et de bitume. Enfin, le naturaliste Schwediaur, après bien des recherches, trouva que l'ambre gris n'était autre chose que l'excrément particulier d'une baleine (le *cachalot macrocéphale*). Cette dernière opinion est la seule admise aujourd'hui. L'ambre est contenu dans une poche ou sac bas-ventre de cette baleine; tantôt elle le vomit et tantôt elle le rejette par l'intestin. Les baleines à ambre sont ordinairement très-maigres et languissantes; ce qui a fait penser que la formation de cet excrément tient à un état maladif.

L'ambre gris s'emploie rarement seul: c'est en le mêlant à d'autres parfums qu'on développe son odeur. L'essence d'ambre des parfumeurs n'est autre chose qu'une teinture alcoolique d'ambre, à

laquelle on ajoute des essences de rose, de giroflée, de la lavande, etc.

La plus grande consommation d'ambre gris se fait pour les eaux composées et les parfums de toilette; néanmoins la médecine s'en sert quelquefois contre l'atonie de certains organes. Le codex pharmaceutique renferme plusieurs formules dans lesquelles l'ambre est le principal ingrédient.

MYRRHE.

* Gomme-résine qu'on tire d'Arabie et d'Abysinie; on pense qu'elle est fournie par le *laurus myrrha*. La myrrhe est solide, rougeâtre de cassure brillante, et très-friable. Elle se trouve dans le commerce en morceaux lisses et plus souvent verruqueux; c'est surtout lorsqu'on la pile et qu'on la mêle à d'autres substances que la myrrhe exhale une plus agréable odeur.

Cette gomme-résine est tonique, anti-putride, vulnérinaire et balsamique; elle entre dans plusieurs préparations magistrales. — L'histoire sacrée nous apprend que les peuples d'Orient regardait la myrrhe comme une des productions la plus précieuses de la terre. Du temps de Moïse et bien avant, on la brûlait sur les autels, mélangé avec le benjoin. Enfin, la myrrhe fut un des présents que les rois Mages apportèrent au fils de Marie, dont la parole évangélique devait changer la face des choses humaines de cette époque, et commencer une ère nouvelle.

MUSCADES.

Fruits du muscadier aromatique, originaire des îles Moluques. La noix muscade est composée de trois parties: l'une extérieure, charnue, qu'on nomme *brou*; l'autre, appelée *macis*, servant d'enveloppe ou de coque à l'amande; la troisième est la *noix* proprement dite.

Après avoir récolté les muscades, on les dépouille de leur brou, puis on les expose au soleil pour les faire sécher; enfin, on les trempe dans de l'eau de chaux et on les met dans des tonneaux pour être expédiées. — On retire, par la compression des muscades, une huile concrète ou *beurre* d'une odeur très-suave; si on les distille, on obtient une huile essentielle, fortement aromatique, dont la parfumerie pourrait tirer meilleur parti qu'elle ne fait.

CAMPBRE.

Le camphre est aujourd'hui considéré par les chimistes comme un des principes immédiats d'un grand nombre de végétaux, parmi lesquels nous citerons: le gingembre, le cannellier, le sassafras, la zédoaire, le galanga, le cardamome et autres amomées. On le rencontre aussi dans les labiées, telles que lavande, thym, romarin, hysope, etc., et dans une grande partie des synanthérées.

On connaît plusieurs variétés de camphre ; mais les deux plus communes dans le commerce sont : le camphre japonais et le camphre de la Chine ; ce dernier est le plus estimé.

L'arbre qui produit le camphre importé en Europe se nomme *laurus camphora* ou camphrier. La manière de l'obtenir est très-simple : on hache les branches de l'arbre, on les fait bouillir dans l'eau, et, à mesure que l'ébullition avance, le camphre monte à la surface. Lorsqu'on juge que l'eau s'est emparée de toutes les parties camphrées, on la passe à travers un tamis et on laisse refroidir : puis on recueille le camphre solidifié. Mais le camphre ainsi obtenu est à l'état brut : il s'agit de le purifier. Dans ce but, on le mélange avec un peu de chaux et on le sublime dans des matras à fond plat, à la chaleur du bain de sable. On peut encore le purifier en le distillant dans un alambic particulier.

Le camphre raffiné se moule en pains de un à deux kilogrammes. Il est très-blanc, onctueux au toucher, d'une cassure brillante, d'une odeur particulière et très-pénétrante ; il ne se pulvérise bien qu'à l'aide d'un peu d'alcool et mieux d'éther. Il est soluble dans les éthers ; les huiles fixes et volatiles, les graisses et les résines fondues, etc.

On peut fabriquer un camphre artificiel en faisant passer très-lentement du gaz acide chlorhydrique sec dans de l'essence de térébenthine maintenue à une basse température. Le gaz est absorbé, et, au bout d'un certain temps, il se dépose une substance blanche qui a une odeur tout à fait semblable à celle du camphre. Cette substance portait d'abord le nom de camphre artificiel ; dans la nomenclature chimique moderne, on l'appelle *chlorhydrate de camphène*.

Préconisé par V. Raspail, dont la médecine est devenue populaire, le camphre fut, il y a quelques années, pour la multitude, une panacée contre toutes les maladies : on le prisait, on le croquait, on le fumait, on en saupoudrait le lit des malades, on l'employait en onctions, frictions et cataplasmes ; enfin on l'administrait sous toutes les formes. Mais, comme toutes les choses sujettes à la mode, la passion du camphre s'éteint de jour en jour.

La parfumerie se sert du camphre pour parfumer ses savons, ses poudres et opiat dentifrices, ses sachets et autres préparations.

On a prétendu que l'odeur du camphre chassait les insectes et préservait les étoffes, les fourrures, des mites ; l'expérience lui conteste cette vertu tout aussi bien que son titre de panacée.

BOIS ET RÉSINE D'ALOËS.

Ce bois, très-odorant, nous vient de la Chine et de l'île *Socotora*, d'où lui vient le nom d'aloès socotrin. On le trouve dans le commerce en petits morceaux de cinq à six pouces ; il suffit de le froter pour qu'il répande une odeur agréable ; lorsqu'on le brûle, il répand une fumée aromatique.

Dès la plus haute antiquité, l'aloès était employé dans les cérémonies religieuses et dans les embaumement. Il faisait la base de cette fameuse *panacée* de l'alchimiste Paracelse, qui s'imaginait avoir trouvé le secret de prolonger la vie humaine au delà de ses limites naturelles.

Le bois d'aloès remplace en Chine les parfums composés que nous faisons brûler dans les appartements sous le nom de chandelles fumantes.

IRIS DE FLORENCE.

Cette racine aromatique est fréquemment employée en médecine et en parfumerie. Réduite en poudre, elle répand une odeur de violette fort agréable ; elle entre dans la composition de divers bols, pilules, électuaires, poudres dentifrices, pâtes cosmétiques, etc.

SOUCHET ODORANT.

Sa racine exhale, de même que celle de l'iris, une agréable odeur de violette, mais plus faible et moins durable. Les parfumeurs la font macérer dans du vinaigre, et, après sa dessiccation au four, la réduisent en poudre pour l'employer à diverses préparations.

ZÉDOAIRE.

Racine d'une plante appartenant à la famille des balisiers ; on nous l'apporte de Chine, du Malabar et surtout des îles Philippines, en petits morceaux de deux à trois pouces, semblables pour la couleur à la racine d'iris.

La pharmacie et la parfumerie se servent également de cette racine, la première comme excitante et tonique, la seconde comme parfum agréable.

VANILLE.

Très-recherchée sous le double rapport de son délicieux parfum et de ses vertus stomachiques.

La confiserie et la parfumerie en font un fréquent usage. Les principes odorants de la vanille n'ont pas été bien déterminés ; l'un de ces principes est une huile essentielle particulière ; l'autre est un acide odorant, semblable à l'acide cinnamique, d'où vient, sans doute, la similarité de l'odeur de la vanille avec celle des baumes et de certaines résines.

REPARTIES.

« D'où venez-vous ? demanda quelqu'un à Diogène. — De l'appartement des hommes à celui des femmes, répondit-il. — Y avait-il beaucoup de monde aux jeux olympiques ? lui dit un autre. — Beaucoup de spectateurs et peu d'hommes. » Ces ré-

ponses furent applaudies ; et à l'instant il se vit entouré d'une foule d'Athéniens qui cherchaient à tirer de lui quelque repartie. « Pourquoi lui disait celui-ci, mangez vous dans le marché ? — C'est que j'ai faim dans le marché. » Un autre lui fit

cette question : « Comment puis-je me venger de mon ennemi ? — En devenant plus vertueux. — Diogène ! lui dit un troisième, on vous donne bien des ridicules. — Mais je ne les reçois pas ! » Le parasite Criton étant monté sur une chaise, lui demanda pourquoi on l'appelait chien, « Parce que je caresse ceux qui me donnent de quoi vivre, que j'aboie contre ceux dont j'essuie des refus, et que je mords les méchants. — Et quel est, reprit le parasite, l'animal le plus dangereux ? — Parmi les animaux sauvages, le calomniateur ; parmi les domestiques, le flatteur. »

A ces mots, les assistants firent des éclats de rire ; le parasite disparut, et les attaques continuèrent avec plus de chaleur. « Diogène, où êtes-vous ? lui dit quelqu'un. — Je suis citoyen de l'univers, répondit-il. — Eh non, reprit un autre, il est de Sinope ; les habitants l'ont condamné à sortir de leur ville. — Et moi je les ai condamnés à y rester... »

Un jeune homme, d'une jolie figure, s'étant avancé, se servit d'une expression dont l'indécence fit rougir un de ses amis de même âge que lui. Diogène dit au second : « Courage, mon enfant ; voilà les couleurs de la vertu. » Et s'adressant au premier : « N'avez-vous pas honte, lui dit-il, de tirer une lame de plomb d'un fourreau d'ivoire ? » Le jeune homme en fureur lui ayant appliqué un soufflet : « Eh bien ! reprit-il sans s'émouvoir, vous m'apprenez une chose ; c'est que j'ai besoin d'un casque. — Quel fruit, lui demanda-t-on tout de suite, avez-vous retiré de votre philosophie ? — Vous le voyez, d'être prêt à tous les événements »

Le poète Alexis aimait le poisson. Quelques billards le plaisantaient sur cette passion, et lui demandaient ce qu'il mangerait plus volontiers : « Des bavards rôtis, » dit-il.

Iphicrate, capitaine des Athéniens, répondit à Harmodius le jeune, qui lui reprochait, par forme d'injure, la bassesse de sa naissance (on dit qu'il était fils d'un cordonnier). « Je suis le premier de ma race, et toi tu es le dernier de la tienne. »

On s'étonnait que Caton n'eût point encore de statue, dans un temps où tant de gens obscurs en avaient : « J'aime mieux, dit-il, qu'on demande pourquoi je n'ai point de statue que pourquoi j'en ai »

Annibal ayant tenté vainement d'attirer Fabius au combat, lui fit dire : « Si Fabius est aussi grand capitaine qu'il veut qu'on le croie, il doit descendre dans la plaine et accepter la bataille. » Fabius lui fit répondre : « Si Annibal est aussi grand capitaine qu'il le pense, il doit me forcer à la donner. »

Un jour que les soldats du roi Jean chantaient la chanson de Roland, comme c'était l'usage dans les marches : « Il y a longtemps, dit-il, qu'on ne voit plus de Roland parmi les Français. — On y verrait encore des Rolands, lui répondit un vieux capitaine, s'ils avaient un Charlemagne à leur tête. »

Le roi et duc Guillaume (le Conquérant), qui était fort gros, tomba en maladie à Rouen, et y

fut longuement. Et Philippe, roi de France, lui manda que jamais femme n'avait été si longtemps en gésine, et que, s'il relevait jamais, il devrait avoir beau luminaire à ses relevailles. Guillaume lui répondit que quand il relèverait le roi le saurait bien, et qu'il irait en France ouïr la messe à ses relevailles, et y ferait allumer mille torches sans flambeaux dont les lumignons seraient de bois, et qu'il y aurait mille gaules garnies d'acier pour les allumer. Après qu'il fut soulagé de sa maladie, il manda ses gens vers lui à Rouen. Il monta à cheval et entra en France, brûlant villes et maisons, sans rien épargner, et alla jusque devant Paris, où le roi était, et lui fit dire qu'il pouvait voir les luminaires de ses relevailles.

Quelque temps après la mort de l'empereur Rodolphe de Schwartzbourg, qui périt dans une bataille contre son compétiteur l'empereur Henri IV, celui-ci étant venu à Mersebourg, et ayant vu le tombeau de Rodolphe, en admira la magnificence. Quelques flatteurs lui dirent qu'il fallait détruire ce tombeau, comme étant trop superbe pour un rebelle. L'empereur leur répondit : « Plût à Dieu que tous mes ennemis fussent aussi pompeusement enterrés ! »

Louis XI rencontra l'évêque de Chartres monté sur un cheval richement caparçonné : « Les évêques, lui dit-il, n'allaient pas ainsi autrefois. — Non, sire, répondit l'évêque, du temps des rois pasteurs. »

Un évêque voyageant dans son carrosse, vit un capucin à cheval. Il demanda au religieux, avec un sourire malin, « depuis quand saint François allait à cheval ? — Depuis que saint Pierre va en carrosse, » répondit le capucin.

On admirait dans une compagnie l'esprit vif et formé du jeune Pic de la Mirandole. Un cardinal dit d'un air de raillerie et de mépris, que plus les enfants avaient d'esprit dans leur première jeunesse, moins ils en avaient dans un âge plus avancé : « Si ce que vous dites est vrai, répartit aussitôt l'enfant, il faut que Votre Éminence en ait eu beaucoup étant jeune. »

Un petit maître, voulant jeter un ridicule sur l'incapacité d'un jeune seigneur, dit à Louis XIV qu'on ferait un gros livre de ce que ce seigneur ne savait pas. Le roi prenant un air sévère, dit à ce railleur : « Et l'on en ferait un fort petit de ce que vous savez. »

En 1586, Philippe II avait envoyé le jeune comte de Castille à Rome, pour féliciter Sixte V sur son exaltation. Ce pape, mécontent de ce qu'on lui avait député un ambassadeur si jeune, ne put s'empêcher de lui dire : « Eh quoi ! votre maître manque-t-il d'hommes, pour m'envoyer un ambassadeur sans barbe ? — Si mon souverain eût pensé, lui répondit le fier Espagnol, que le mérite consistât dans la barbe, il vous aurait envoyé un bouc, et non un gentilhomme. »